

de ressources figuraient 34 familles et la dépense se chiffre à 148.963 frs.

Les vieillards nécessiteux participent depuis le 11 octobre 1943, aux repas à prix réduits, et au 31 décembre, il avait été servi 10.290 repas pour une dépense de 20.580 fr.

Un quart du prix est supporté par les vieillards, la moitié par le Secours National et le reste par le Bureau de Bienfaisance.

La vente du timbre antituberculeux a produit une somme de 25.584 francs, supérieure de 14.170 frs 65 à celle recueillie au cours de la dernière campagne de 1939.

La Commission administrative du Bureau d'Assistance a tenu 4 séances en 1943. Les fonctions de vice-président ont été remplies par M. Fiorimond Vreck et celles d'ordonnateur par M. Albert d'Hondt.

La Commission administrative du Bureau de Bienfaisance a tenu 13 séances en 1943. Les fonctions de vice-président ont été remplies par M. Louis Houzet, celles d'ordonnateur par M. Fiorimond Vreck.

Les pommes de terre. — M. Henri Dumontier, 41 ans, cultivateur 113, rue des Plais, à Tourcoing, a porté plainte pour vol de 25 pieds de pommes de terre, situés dans un champ, rue de l'Union, à Wattrelos.

Pour les malheureux. — Le jeu de Piquet donné chez M. Albert D'Hondt, au profit d'une œuvre de bienfaisance a rapporté la somme de 1.400 francs.

Réunion du Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira à la mairie, dimanche 6, à 10 h. 30.

Pour les œuvres de guerre et de bienfaisance, concours de piquet. — Chez Lucien Lequin, rue de Leers, 28, samedi 5, dimanche 6 et lundi 7 août, 3 tours pour 70 francs. Durant les 3 jours, jeu de 621.

Mutuelle de solidarité. — Dimanche 6, permanence au siège, 84, rue du Docteur Victor Leplat, perception des cotisations et paiement des pensions échues au ter du mois.

Paiement des allocations militaires. — En vue du paiement des allocations militaires du mois de juillet, les allocataires sont invités à se présenter à la Recette municipale, 89, rue Pierre Catteap, munis de leur certificat d'admission, de leur coupon rempli et détaché et de 5 fr. de monnaie, dans l'ordre suivant :

- Lundi 7 août, de 9 à 10 h. : 1 à 400 ; 10 à 11 h. : 401 à 1.000 ; 11 à 12 h. : 1.001 à 1.600. Mardi 8, de 9 à 10 h. : 1.601 à 2.300 ; 10 à 11 h. : 2.301 à 3.100 ; 11 à 12 h. : 3.101 à 4.000. Mercredi 9, de 9 à 10 h. : 4.001 à 5.100 ; 10 à 11 h. : 5.101 à 6.400 ; 11 à 12 h. : retardataires.

Aucun paiement n'aura lieu en dehors des jours, heures et numéros indiqués ci-dessus.

Il est rappelé que tout changement dans la situation doit être immédiatement et obligatoirement signalé à la mairie, bureau du Secrétaire de quartier, centre du soutien, reprise du travail, accès à la solde mensuelle etc. Toute omission ou fausse déclaration peut entraîner, outre la suppression de l'allocation, des poursuites et sanctions très sévères.

Jeu de boules. — Samedi 5, All Bon Faisier, rue des Fleurs, 5, rendez-vous de la partie de boules, Raymond contre Edmond Baillet.

Les Pions. — Dimanche, concours de pions chez Alfred Vanneken, au Château, rue des Prés, pose à 16 h. et jeu de 621.

Fléchettes. — Chez Happe, dimanche 6 août, à 16 h., 21 41, Linz contre Noël ; à 17 h. 30, partie de helote, Pierre contre Noël.

U.S.W. Tennis. — Dimanche 6 août, à 15 h. au Tennis Club, au Stade de la Bouillierie, les finales du tournoi de Tennis.

En simple messieurs, Desceyn sera opposé à Duquesnoy. En simple dames, Mme Delmas sera opposée à Nicole Vanveldein. En double messieurs nous assisterons au choc de la redoutable équipe J. Deloz-Fonse Boulanger contre J. Leplat-L. Delvarre.

LANNY. MUTUELLE-RETRAITE DES A.C. DE LANNY, LYS, TOUFFRES. Samedi 5 août, au siège, permanence de 14 à 16 h., pour la recette des cotisations et le paiement aux

adhérents pensionnés de la C.A. des coopérateurs de pensions échus le 1er août.

Collis aux prisonniers. — Les familles intéressées sont priées de remettre avant mardi 8 août, chez M. Willocq, rue Nationale, l'étiquette, papier et ficelle nécessaires à la confection des collis.

LEERS. Les jeux organisés au profit des prisonniers. — Comme nous l'avons relaté des jeux ont été organisés dimanche aux cafés Carette et Lorthioir, rue J. Jaurès, au profit du pécule des prisonniers. Ces jeux ont obtenu un succès considérable et ont permis d'apporter un sérieux appui à l'œuvre de solidarité récemment entreprise.

Le comité organisateur remercie bien chaleureusement tous ceux qui y ont contribué, et en particulier les généreux donateurs qui ont permis de doter la série de prix mis en compétition et enfin les prisonniers rapatriés qui ont prêté leur concours bénévole pour l'organisation de ces jeux.

Corole horticoles de Néchin-Gibraltar. — Dimanche 6, à 15 heures, dans la salle de l'Harmonie Franco-Belge, à Néchin-Gibraltar, une conférence horticole sera donnée par M. Marcel Desbouvries, moniteur, à Pécy.

Cette conférence aura pour sujet : Les travaux actuels dans les jardins. Etat civil. — Publication : Paul Martin, employé et Denise Devraene, employée à Wattrelos.

MARQ-EN-BARCEUL. Un vol sur le tramway. — Plainte a été déposée par Mme Duillieux Clarise, demeurant à Marq-en-Barceul, 196, rue de la Platerie, pour vol de son portefeuille, renfermant une somme de 1.000 francs, commis vers 7 h. 30 sur un tramway Monky.

Passage d'arracheurs. — Une enquête est ouverte sur plainte de Mme Terfain, née Cuvellier Marie-Thérèse, cultivatrice, avenue de la Marne, à Marq-en-Barceul, pour vol de 300 pieds de pommes de terre, commis la nuit dans son champ. Son préjudice est de 1.000 francs.

Une femme de ménage volée. — La nommée Devaerger, née Simoulin Jeanne, 47 ans, de nationalité belge, femme de ménage, sans domicile fixe, a été déferée au Parquet pour vol d'un de 2 francs, vagabondage et infraction à la loi sur les étrangers. Cette femme s'est présentée chez Mme Decleerq, 17, boulevard de Tourcoing, à Marq-en-Barceul pour s'embaucher comme femme de ménage. Pendant une courte absence de cette dernière, elle a dérobé le portefeuille du fils de Mme Decleerq. Elle a déclaré l'avoir jeté dans une tranchée rue des Acacias où il n'a pu être retrouvé.

Cette carte n'était en possession d'aucune carte d'identité étrangère quoique étant en France depuis environ 1 an.

GRANDE SEANCE RECREATIVE POUR LES FAMILLES DE PRISONNIERS. L'Union des Femmes et Prisonniers invite cordialement toutes les mères, femmes et enfants de prisonniers, à la séance récréative qui aura lieu le dimanche 6, à 15 h., à l'hôtel de Ville, pour les quatre secteurs.

L'orchestre des Jeunes du Stalags prètera son concours. Distribution de bonbons et biscuits. Se munir de la carte du colis pour l'entrée.

BONDUES. Avis aux cultivateurs. — Les personnes bénéficiaires de la Fallon de pain dite de « prolecteur », 500 gr. de pain par jour, sont avisées qu'elles ne peuvent pas utiliser la feuille semestrielle de coupons qui se trouve à l'intérieur de la carte d'alimentation comme il a été dit pour les consommateurs ordinaires.

MONS-EN-BARCEUL. Vieux travailleurs. — Les vieux travailleurs doivent se présenter tous les mardi et vendredi après-midi, de 14 à 16 h., au 156, rue du Beccuqrel, à Mons-en-Barceul, munis de monnaie et de leur carte d'adhérent.

ECHOS ET CARNET. CALENDRIER. — Samedi 5 Août Aujourd'hui : Saint-Abel ; demain Transat. Soleil : lever à 6 h. 30 ; coucher à 21 h. 22.

LISEZ et UTILISEZ nos PETITES ANNONCES

# TOURCOING

DISPARITION INQUIETANTE. Mlle Christiane Houbalt, 21 ans, bonne chez M. Crombez, 14, rue de l'Industriel, a quitté le domicile de son patron depuis le 30 juillet, en y abandonnant ses papiers. Le signalement de l'intéressée a été diffusé par la police et une enquête est ouverte.

VOL EN GARE. Une plainte pour vol a été déposée par M. Gaston Colbeau, chef de service à la P.V. en gare de Roubaix-Annexe, qui a constaté la disparition de six pièces de toile, déposées dans un wagon de la S.N.C.P., sur le territoire de Tourcoing.

CORDIALES RELATIONS. Une plainte pour violence a été déposée par Mme Vitse Jeanne épouse Guillard, 32 ans, ménagère, 17, rue de Bus, contre Mme Alfreda Mutte et Stelandre Marcel. Enquête.

MALADES DANS LA RUE. Mercredi vers 16 h., alors qu'elle passait place Notre-Dame, Mme Gabrielle Hellebuyck, 38 ans, demeurant à Halluin, chemin du Billefont, a été pris soudainement d'un malaise. Après quelques soins, donnés par une sœur de la Présentation, elle a pu regagner son domicile par ses propres moyens.

Hier, à la même place, M. AbeFonteyne a été frappé brusquement d'insolation. Transporté dans une maison voisine, il a pu retourner chez lui.

LA FRAUDE. M. A. D., 17 ans, domicilié à Ploegstraet (Belgique), a été arrêté et mis à la disposition de M. le Contrôleur des douanes pour fraude.

ACCIDENT DE TRAVAIL. Hier, vers 7 h. 30, une valve d'alimentation des machines s'est brusquement rompue aux Etablissements Maillard, margarinerie à Bondues. Deux ouvriers machinistes qui se trouvaient à proximité ont été assez sérieusement brûlés. Il s'agit des nommés Charles Vantomme, 43 ans demeurant à Linselle, qui a eu la figure et le bras brûlés, tandis que M. Henri Seynaeve, ouvrier dans le même établissement, n'avait que quelques brûlures superficielles au bras droit.

UN REPAS AUX ENFANTS DE PRISONNIERS DE LA MARLIÈRE. Un repas à emporter sera offert aux enfants de prisonniers du quartier de la Marlière le mardi 15 août.

Les inscriptions obligatoires seront reçues, comme d'habitude, au café de l'Echo de la Frontière, 284, rue Achille Testelin, samedi 5 août, de 15 à 18 heures.

LE GOUTER AUX ECOLIERS. Les élèves qui ne se sont pas présentés au jour indiqué pour recevoir le goûter de la Fête des Mères pourront le retirer à l'école de filles de la rue du Calvaire, vendredi 4, de 14 à 17 heures.

Les élèves de l'enseignement primaire supérieur, secondaire, public et privé, domiciliés à Tourcoing et âgés de moins de 14 ans, recevront ce goûter au même endroit et aux mêmes heures.

Se munir d'un réceptif pour la confiture.

TOURNOI DE BOULES DE LA VILLE DE TOURCOING. Rencontres du dimanche 6 août, à 15 h. Parties en 10 bouts :

Bouloire Petit Chasseur : Rue de Roncq (Cdt Detaye) contre rue Tout Jus (Cdt Cormant).

Bouloire Debrayckère : Ma Campagne (Cdt Deporter) contre Melbourne (Cdt Margot).

Bouloire Winoc-Chocqueel : Koki-Li-Fé (Cdt Coupieux) contre Saint-François (Cdt Corriou).

Bouloire Boule-d'Argent : Sainte-Anne (Cdt Vermesch) contre La Lumière (Cdt Demory).

Bouloire du Commerce : Joyeux Drilles Zazous (Cdt Dautreliège) contre Saint-Martin (Cdt Buyschaert).

Sociétés et Comités. GROUPE DES VEUVES ET ORPHELINS DE GUERRE DE L'UNION FEDERALE, 57, Rue du Haze, à Dimanche, à 10 h., au siège, la commission a tenu sa réunion sous la présidence du fondateur, M. Deleye ; Mme Nisbet, présidente ; Mme Vitrant, vice-présidente et toute la commission.

M. Deleye donna lecture des finances. A partir du 5 août, la permanence aura lieu tous les samedis, de 15 à 18 h., pour toutes demandes et renseignements.

BOULES. — Tournoi St-Basile. — Résultats du 30 juillet : A.C. des Phalépins bat l'Épi d'Or : 21 à 1 ; Les Bourgeois des Francs battent les Francs-Bourgeois du Brun-Pain : 14 à 7. Finale : les Bourgeois des Francs battent les A.C. des Phalépins : 21 à 3. Rencontres du 6 août : à 15 h., Ma Campagne c. St-Basile ; à 16 h. 30, Joyeux Bourgeois, rue de Roncq c. St-Basile.

U. S. TOURCOING (Section des Jeunes : A. L. Colbert). — Juniors : entraînement tous les samedis à 18 h. 30, à l'U.S.T. ; Cadets : entraînement tous les mercredis à 18 h. 30, à l'U.S.T. ; Juniors et cadets : entraînement tous les vendredis à 18 h. 30, au Chêne-Houpin.

Minitimes : entraînement tous les jeudis à 16 h., à l'U.S.T., et tous les dimanches, à 8 h. 45, à l'U.S.T.

ETAT CIVIL. Naissances : Michel Vercoûtère, rue Arago, 53 ; Nicole Muller, rue G. Deleury, 29 ; Thérèse Maertens, rue l'Ostende, 79 ; Dominique Delaporte, rue Villars, 14 bis, né, rue Mouvaux, 194.

Décès : Francis Demeyère, 6 ans, rue Carnot, 56, décédé rue Nationale, 138 ; Henri Castro, 71 ans, s. p., dom. Mouscron, décédé rue Nationale, 138.

HALLUIN. Un pugilat. — Pour donner suite à une discussion mesquine, Gaspard Menslé, 18 ans, peigneur de lin, domicilié 26, rue de la Eys et H. G., 16 ans, se sont portés des coups réciproques. La police a transmis le dossier de l'affaire au Parquet.

Toujours le tabac. — La gendarmerie a appréhendé mercredi, rue de Lille, près du monument aux morts, Paullette Normand, demeurant 99, rue Neuve à Lens, qui transportait trois kilos de tabac dans son sac à provisions. Elle fut conduite au bureau des douanes où procès de salsu fut rédigé, après confiscation de la fraude.

Caisse d'épargne. — A la Mairie, bureau ouvert ce samedi de 14 à 15 h. 30.

Comité d'assistance aux prisonniers. — Ce samedi, permanence assurée au 42, rue Jean-Jaurès, de 14 à 18 heures.

A la Mairie. — Bureaux fermés ce samedi à midi, y compris les services du ravitaillement.

Amicale des directeurs et employés. — Dimanche 6, au local de l'usine Danset, rue de l'Est, permanence de 11 h. à midi. Perception des cotisations et paiement des allocations malades.

Médailles du travail. — Permanence dimanche 6, usine Danset, r. de l'Est, de 10 h. 30 à midi.

Manifestation sportive. — Le dimanche 30 août, à 14 h., sera organisée, au Stade municipal de la rue de l'Abattoir : une grande manifestation sportive, au cours de laquelle se disputera le « Challenge Aubanel ».

Le concours des organisations sportives d'Halluin et environs assurément le succès de ce meeting, qui comprend diverses courses, sauts en longueur et hauteur et lancement du disque et du javelot.

RONCO. UN CAMION AUTO SE JETTE SUR LE TRAMWAY R. Dans la soirée de mercredi, vers 7 h. 30, un camion R venant de Tourcoing s'engagea dans le carrefour du Blanc-Four pour prendre la direction de Roncq quant à hauteur de la boulangerie Vandeputte, arrivant de Lille, un gros camion auto de la Sté des Ateliers Melin, place de Laon à Soissons conduit par le chauffeur Leuri Ribocour, demeurant rue du Tourcoing à Soissons-voulant dépasser le tramway, l'accrocha au passage, endommageant fortement l'angle de la plateforme avant gauche, dégâts matériels.

Permanence des Prisonniers rapatriés. — Dimanche 6, au Café de la

Tête d'or, 254, rue de Lille, permanence assurée de 11 h. à midi, où les familles de prisonniers, de même les prisonniers rapatriés peuvent s'adresser pour tous renseignements et démarches.

NEUVILLE-EN-FERRAIN. AU CONSEIL MUNICIPAL. Le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. Kesteloot, maire.

Comptes et budgets de l'Aspic. — Le compte de gestion du Receveur est approuvé à l'unanimité. Celui-ci présente un excédent de dépenses de 371 fr. 40. Le budget additionnel de l'exercice 1944 s'établit comme suit : Recettes : 45.876 fr. 48 ; Dépenses : 45.876 fr. 20. Le budget primitif de l'exercice 1945 s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de : 173.693 francs.

Compte et budgets du Bureau de bienfaisance. — Le compte de gestion du Receveur pour 1943 présente un excédent de recettes de : 50.811 fr. 40 est approuvé, ainsi que le budget additionnel de l'exercice 1944, s'équilibrant en recettes et en dépenses à la somme de 87.011 fr. 40 et le budget primitif de l'exercice 1945 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 60.500 fr.

Examen du compte administratif du maire. — Le compte administratif du maire pour l'exercice 1943 est présenté par M. Fernand Marté, 1er adjoint qui a pris la présidence. Ce compte qui fait apparaître en recettes 2.365.045 fr. 90 et en dépenses 2.364.596 fr. 90, d'où un excédent de recettes de 500.449 fr., toutefois les restes à payer s'élevaient à 357.313 fr. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Examen du compte du Receveur municipal pour l'exercice 1943. — Ce compte approuvé à l'unanimité présente un excédent de recettes de : 500.449 francs.

Budget additionnel pour l'exercice 1944. — Ce budget qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 922.485 fr. 40 est approuvé à l'unanimité.

Questions diverses. — M. le Maire donne communication à l'Assemblée de plusieurs lettres de M. le Préfet : 1° Traitement de l'infirmité nécessitant que le Conseil approuve suivant les observations de M. le Préfet ; 2° Pour acquisition de terrain pour aménagement d'un centre sportif. M. le Maire ayant fait remarquer que les crédits portés aux budgets sont suffisants, le Conseil l'approuve.

Subventions. — Le Conseil accorde pour 1944 : 1° une subvention de 2.500 fr. au Comité départemental du Secours National ; 2° une subvention de 2.500 fr. au Centre d'entraide de prisonniers rapatriés pour l'œuvre du livret d'épargne du prisonnier.

Sapeurs Pompiers. — A la demande du Lieutenant-Commandant le corps des Sapeurs Pompiers, le tarif des heures de travail s'établit comme suit : Officiers 10 fr. de l'heure ; Sapeurs 8 fr. de l'heure.

L'allocation allouée aux Sapeurs Pompiers décorés est portée à 250 fr. par an un crédit de 2.100 fr. est voté à ce sujet.

Crédits supplémentaires. — Plusieurs crédits sont ensuite votés en dépenses : 1° Complément pour allocation pour médaille communale : 150 fr. ; 2° Subvention communale à l'Amicale des Employés de mairie de Tourcoing et ses cantons (1940 à 1943 inclus), 400 fr.

Collis aux prisonniers. — Un collis sera confectionné et distribué samedi 5, de 18 à 20 h., salle du patronage, par les soins du Comité local d'assistance. Ce collis pèsera 4 k. 600. Se munir de tous les documents habituels et pour les travailleurs libres de l'adresse réglementaire et bien lisible. Les membres du personnel retenus sont instamment priés de se faire remplacer.

LILLE. Un enfant agressé et volé au Bois de la Deûle. Le mardi 1er août, à 17 h. 30, le jeune Gaston Maerten, 12 ans, avenue de l'Hippodrome, 136 à Lambersart, circulait à vélo au Bois de la Deûle, à proximité de l'avenue Mathias-Delobel, lorsque deux jeunes voyous, sans lui adresser la parole, lui portèrent des coups au visage, s'emparèrent de son vélo et prirent la fuite. M. Maerten, père de l'enfant, a porté plainte. Le vélo vaut 4.000 fr.

# VERS L'UNIQUE

par Max DU VEUZIT

— 21 —

— Gardez-le, madame. Il embauvera votre loge. Dans mon humble chambrette, il n'y a pas de place pour d'aussi somptueuses fleurs, pas plus qu'il n'y a d'yeux pour les admirer ; ou bien je dors, ou bien je suis dehors, à mon théâtre ; mon temps est limité ; quand donc pourrais-je les regarder ?

La concierge fut ravie. Mais, quelques jours après un second bouquet eut le même sort, puis un troisième et beaucoup d'autres ensuite, si bien que la loge prit un aspect de reposoir et qu'Isabelle ne pouvait apercevoir sa concierge sans avoir une grande envie de rire de tant encombrer son logis.

La brave femme finit par comprendre que sa jeune locataire refusait, systématiquement, toutes les fleurs qu'on lui envoyait.

Et très digne, à son tour, elle repoussa avec hauteur, les bouquets que le garçon de magasin s'obstinait à déposer chez elle tous les deux jours.

— Je ne comprends pas du tout votre client, affirma-t-elle avec supériorité. Il doit bien s'apercevoir que la destinataire ne le remercie pas de ses envois.

— C'est un bien digne jeune homme et qui se montre généreux avec moi, soupira l'autre qui voyait finir, avec regret, l'ère des bons pourboires.

— En effet, c'est dommage, approuva la femme qui s'attendrissait également à la pensée des générosités dont l'expéditeur était capable. Mais puisque, jusqu'ici, elle n'avait participé à aucune de ces largesses il convenait de faire sentir au client l'importance que, dans l'immeuble dont elle s'occupait, tout le monde, concierge ou humble locataire, était incorruptible.

— Allons, ouste ! décida-t-elle. Fiches moi le camp avec vos fleurs et n'en rapportez pas.

— Mais notre acheteur...

— Eh bien ! vous lui direz que ma loge n'est pas destinée à loger ses bouquets et que, maintenant, ils iront directement à la poubelle s'il s'avise de récidiver.

Et de l'air d'une impératrice outragée, elle ferma sa porte au nez du commis.

— Dites donc, la petite Fouquet, vous êtes des nôtres, tantôt ? On

sable le champagne à l'Abbaye de Samos.

Isabelle leva les yeux vers celle qui venait de parler.

— Je ne connais pas l'Abbaye de Samos ? Qu'est-ce que c'est que ça ?

— Un endroit chic, ma chère ! Un jazz, des danseuses nègres, et des saucées épatantes. Vous en rêverez par la suite.

— Et à quelle heure, cette réunion ?

— Tantôt, après le théâtre.

— Alors, je ne puis être des vôtres !

— Et pourquoi cela ?

— Parce que, chez moi, on s'inquiéterait de ne pas me voir rentrer à l'heure habituelle.

— Qu'est-ce que vous nous chantez là, Isabelle, vous êtes seule à Paris.

— Pardon... mon entourage, mon amie...

— Ah ! c'est de Lyse Rolle que vous parlez... Elle tient une bien grande place dans votre vie, cette comédienne !

Le ton était railleur, mais Isabelle ny prit garde.

— Elle tient toute la place, remarqua-t-elle simplement. Vous venez de le dire, je suis absolument abandonnée en cette grande ville et, puisque Lyse m'honore de son amitié et que celle-ci est mon bien le plus précieux je m'efforce de la ménager.

— Eh bien, si vous ne pouvez vous

absenter sans lui en demander la permission, vous lui téléphonerez de venir nous rejoindre à l'Abbaye.

— Evidemment, ce serait une solution, répondit l'orpheline, conciliante.

Mais elle observa pourtant :

— Je ne dois pas laisser dire que Lyse Rolle pèse sur ma volonté en quoi que ce soit. Je suis absolument libre de rentrer chez moi à l'heure qui me plaît ; mais je tiens à l'estime de mon amie autant que je tiens à la mienne et je trouve qu'à minuit après la représentation, il est l'heure pour une honnête fille de rentrer chez elle.

Une voix gavroche, à l'autre extrémité de la pièce, lança soudain :

— Dites donc, Fouquet, est-ce que vous tenez aussi à l'estime de votre concierge ?

Les joues d'Isabelle s'empourprèrent subitement ; sous la raillerie trop évidente :

— C'est encore une de mes faiblesses, répliqua-t-elle un peu vivement.

— Ah ! et alors, à cause de la brave comédienne, vous devez refuser billets tendres et fleurs précieuses ?

L'allusion à Henri Talaine apparut soudain à l'orpheline. Surtout que tous les yeux se tournaient maintenant de son côté.

Elle ne savait pas encore vers